

# DES POLITIQUES SOCIALES MIEUX ÉVALUÉES

Dès l'ouverture de la législature, les députés se sont attachés à porter leurs travaux sur les grands dossiers appelés à dominer le débat social dans les années à venir. Soucieux de pérenniser notre modèle de solidarité tout en garantissant son financement sur le long terme, ils ont mis l'accent sur une démarche évaluative, à travers le renforcement de l'action de la Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (MECSS) et une étude de fond sur la surconsommation médicale en France. Ils ont parallèlement créé deux missions d'information communes sur les grandes données économiques et sociales et les exonérations de cotisations sociales.

## EMPLOI, SANTÉ : DES PISTES POUR DEMAIN

La Commission des affaires culturelles, familiales et sociales a entamé ses travaux de la législature en créant cinq grandes missions d'information :

- la mission sur le **dossier médical personnel (DMP)**, présidée par Jean-Pierre Door, passera au crible les avantages et les risques des nouveaux modes de gestion informatisée des données médicales. Déjà expérimenté auprès de 30 000 patients, le DMP a reçu un accueil favorable du public et des professionnels de santé ; il reste cependant à valider, notamment au regard de l'impératif de confidentialité ;
- la mission sur les **Agences régionales de santé (ARS)**, présidée par Yves Bur, se penchera sur ces structures nouvelles destinées à se substituer aux agences régionales de l'hospitalisation, tout en assumant

des compétences élargies au secteur ambulatoire, à la prévention et au domaine médico-social ;

- la mission sur les **maisons de l'emploi**, présidée par Christine Dalloz, dressera un premier bilan de cette innovation née du plan de cohésion sociale, qui vise à réunir en un même lieu les différents intervenants du service public de l'emploi (DDTEFP, ANPE, Assedic...) et de l'aide à l'insertion (AFPA, missions locales d'insertion...);
- la mission consacrée à la **pénibilité au travail**, présidée par Jean-Frédéric Poisson, aura pour tâche de mieux définir une notion appelée à jouer un rôle-clé dans le dialogue social des années à venir.
- enfin, la mission d'information sur la **gouvernance et le financement des structures associatives**, présidée par Pierre Morange, dont les premiers travaux ont commencé début 2008.




**Pierre Méhaignerie**, Président de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

**Marie-Christine Dalloz**, membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

## LES DÉPUTÉS SE PENCHENT SUR LES GRANDS INDICES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Les grands indices – inflation, croissance, chômage – et leurs modes de calcul sont en débat. D'un côté, la transparence due aux citoyens appelle des indicateurs rigoureux, homogènes et permettant des comparaisons entre pays. Mais, de l'autre, une demande sociale croissante s'exprime pour des statistiques plus en prise sur la vie quotidienne, voire sur des données subjectives telles que le bien-être ou la qualité de vie. C'est pour concilier ces approches, toutes deux nécessaires, qu'a été créée le 28 novembre 2007 une mission d'information sur la mesure des grandes données économiques et sociales. Présidée par

Pierre-Alain Muet, elle sera chargée, sous l'impulsion de son rapporteur Hervé Mariton, de dresser un bilan des instruments de mesure existants et de formuler des propositions opérationnelles pour renouer avec des statistiques acceptées par tous. Afin que toutes les dimensions – économiques, budgétaires et sociales – soient intégrées dans la réflexion, la mission sera placée sous la responsabilité conjointe de la Commission des affaires économiques, de la Commission des finances et de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales.



**Pierre-Alain Muet**, Président de la mission d'information sur la mesure des grandes données économiques et sociales.

**Jean Mallot**, membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Co-président de la MECSS.


**Pierre Morange**, Vice-président de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Co-président de la MECSS.

## SURMÉDICATION : POUR UNE RÉVOLUTION DANS LES MENTALITÉS

La France demeure au premier rang en Europe pour le volume de médicaments prescrits et vendus sans qu'aucun indicateur sanitaire ne justifie cette surconsommation. Insatisfaisante pour la santé publique, cette situation affecte de surcroît l'équilibre de nos comptes sociaux, au détriment de dépenses de

solidarité plus nécessaires. C'est à ce titre que la Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la Sécurité sociale (MECSS) a lancé en juillet 2007 une réflexion de fond sur la prescription, la consommation et la fiscalité des médicaments en France. Conduite par la députée Catherine Lemorton,

pharmacienne de formation, la mission a procédé fin 2007 à un premier cycle d'auditions : elle devrait rendre ses conclusions en avril 2008. Plusieurs autres sujets d'étude sont actuellement en cours au sein de la MECSS, notamment sur la lutte contre la fraude sociale et le fonctionnement de l'hôpital.



**Catherine Lemorton**, rapporteure de l'étude sur la prescription, la consommation et la fiscalité des médicaments en France.

## LA MECSS S'AUTO-ÉVALUE

Soucieuse d'appliquer à ses propres travaux la culture d'évaluation dont elle est dépositaire, la MECSS a entrepris début 2007 de passer au crible les suites données à trois de ses rapports élaborés en 2005 et 2006 sur la sécurité sociale, l'hébergement des personnes âgées et la tarification des établissements de santé. Constatant que nombre de ses préconisations avaient été reprises tant par les partenaires sociaux

- dans les conventions d'objectifs entre l'État et les caisses de sécurité sociale - que dans la loi de financement elle-même, le rapport de Paulette Guinchard et Pierre Morange souligne que cette efficacité est directement tributaire de la volonté collective de la MECSS de parvenir à des recommandations consensuelles, audibles par l'ensemble des acteurs de la politique sociale.

